



Introduction

Les travaux consistent à exécuter le contrôle des larves de moustiques et de mouches noires à l'aide d'un larvicide biologique du mois d'avril au 15 août de façon à protéger avec plus de 80 % d'efficacité l'ensemble des secteurs identifiés au devis.

Nouvelles et faits saillants

- En 2017, la réunion pré-contrat a eu lieu le 20 avril. Lors de cette rencontre, le responsable de contrat et le directeur de projet chez GDG ont échangé avec les responsables de la Municipalité, messieurs Réjean Gouin et Pascal Ferland et madame Josée Beaulieu, des principaux aspects opérationnels : tests de nuisance, réception des requêtes des citoyens, remise des rapports et exclusions. Une seule exclusion (programme en 2015) est documentée à ce jour.
- La carte des barrages de castor a été retransmise avec la mise à jour pour le début de la saison 2017.
- Deux tests de nuisance ont été effectués : les 6 et 8 juin. Des tests extérieurs seront faits, comme en 2016, dans le parc du Mont-Tremblant. Voir section des tests de nuisance pour les résultats des tests.
- Les premières applications pour la mouche noire (espèce printanière : *prosimulium*) ont débuté du 26 avril au 12 mai avec l'aide des équipes mobiles. La prospection a mené à un deuxième traitement, soit du 16 au 25 mai.
- Les rivières Matawin et du Milieu ont été traitées à deux reprises : le 11 mai et le 24 mai. Le débordement de la rivière Matawin, cette année, a engendré des gîtes de plus grande surface.
- Le traitement printanier pour le moustique a débuté le 6 mai et fut complété le 16 mai dans les secteurs du lac Kataway, au centre de la Ville, lac à la Truite et St-Ignace.
- L'équipe aérienne était sur place pour les applications par voie aérienne, dans les gîtes moustiques de grandes surfaces ou difficilement accessibles à pied, du 13 au 16 mai. Voir aussi section *Avancement des traitements*.
- Côté météo : Les mois d'avril et de mai ont été marqués par du temps frais et pluvieux. Les fortes précipitations ont fait fondre rapidement la neige et la glace, ce qui a eu pour

effet de hausser le niveau des cours d'eau dans les milieux humides et les zones riveraines.

Avancement des traitements

Contrôle des mouches noires

En date du présent rapport, deux traitements mouches noires ont été complétés et visaient les espèces printanières et estivales. Tous les gîtes ont été prospectés et traités, incluant les barrages de castors et les fossés. Un troisième est en cours.

La rivière Matawin a été traitée à deux reprises, ainsi que la rivière du Milieu. Un troisième traitement est en cours depuis le 29 mai.

Contrôle des moustiques

En date du présent rapport, un traitement moustique a été complété et visait les espèces printanières.

Le traitement par voie aérienne a été fait entre le 13 au 16 mai et aucune application aérienne n'a eu lieu après cette date.

Tests de nuisance

Deux tests ont été effectués jusqu'à présent. Vous trouverez les résultats dans le tableau 1.

Tableau 1. Résultats des tests de nuisance

Date	Heure	Zone protégée	Nbre IP*	Heure	Zone non protégée	Nbre IP*	Efficacité
06-06-2017	18:39	arrière du Provigo	7	18:30	moyenne 1	998	99,3%
08-06-2017	18:43	Lac à la Truite	54	18:00	chemin Lacoste, à 1.4 km du chemin St-Cyr, Rivière Rouge	2348	97,7%
	19:22	chemin Lac Azarie	37	18:00	chemin Lacoste, à 1.4 km du chemin St-Cyr, Rivière Rouge	2348	98,4%
Moyenne pour la saison:			33			1 673	98,5%

* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes

Monsieur Mario Éthier sera témoin pour les tests en 2017, sinon d'autres ressources nous seront attirées.

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

Treize appels ont été reçus depuis le début du mandat. Chacun des citoyens a reçu une visite du coordonnateur. Dans presque tous les cas, ce dernier a remarqué des petites mares, marécage ou fossé avec eau stagnante. Lorsque constaté, le coordonnateur applique du larvicide et cartographie le gîte s'il y a lieu. .

Deux requêtes sont en cours de règlement.

Informations générales

Cette année, GDG était présent lors de la Journée de l'Environnement. Cette journée a comme objectif d'encourager le reboisement de toutes les propriétés du territoire et des arbres sont remis aux citoyens. Kym Bernard, représentante scientifique, était sur place avec le coordonnateur du mandat, monsieur Pascal Legault, pour répondre aux questions. Ce fut donc une bonne occasion de rencontrer des résidents désireux d'en connaître davantage sur le traitement biologique et de localiser d'autres gîtes à moustiques sur leur terrain et de les informer du passage de l'équipe dans leur secteur.

Lors de cette journée (et tel que M. Gouin en a été informé), une personne nous a cependant questionné sur le réel traitement dans son secteur. Il s'agit d'une résidente du 36 chemin Gouin.

La mouche noire est très bien traitée dans ce secteur. Cependant, elle se situe dans les limites de la zone de traitement. L'invasion des zones non-traitées à proximité peut augmenter la présence d'insectes comparativement au centre du territoire.

Pour ce qui est du moustique, il est évident que les efforts sont concentrés sur le centre de Saint-Michel.

Pour la suite, nous irons vérifier si la cartographie d'eaux stagnante à proximité de ce secteur peut être amélioré et traité par le fait même pour les moustiques.

Des pièges seront installés et des tests de nuisances seront effectués dans ce secteur pour évaluer et préciser le tout avec l'identification des espèces. Nous reprendrons contact avec cette citoyenne dans les prochains jours.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions de toute nature.

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat